

Quarante huit heures à Toronto

Ouvert le dimanche !

Comment les services du consulat du Maroc vont à la rencontre des marocains de l'ouest



Que l'on réside au Canada depuis quelques jours ou depuis 20 ans, à un moment ou à un autre, on a besoin des services du Consulat Général du Royaume.

A Montréal, les choses sont plutôt simples : on commence par une visite au site web pour s'informer des démarches, procédures et pièces à fournir ; une fois prêt, le métro et au bout de la ligne, une vingtaine de minutes suffisent pour que nos besoins administratifs – inscription à l'état civil, obtention d'un passeport ou légalisation de documents administratifs – soient satisfaits.

Mais qu'en est-il pour ceux de nos concitoyens qui rési-

dent hors de Montréal ou, moins évident encore, hors du Québec ?

En gros, les choses commencent de la même manière : site web, papiers à fournir.

Ensuite ça va moins bien. Car, il faut maintenant faire parvenir dossier et demande au Consulat. Par la poste ;

ce qui implique des délais, des incertitudes et du trouble ; ou en s'imposant un déplacement jusqu'à Montréal et donc des frais conséquents et surtout du temps, pas toujours disponible.

C'est pourquoi, depuis 2006, le Consulat Général a pris la décision de se rapprocher de ses administrés en organisant des journées consulaires là où des ressortissants requièrent des services administratifs.

L'inauguration de cette démarche, à Toronto il y a un an, avait connu un réel succès. Sa réédition le 1er avril 2007 a confirmé le caractère judicieux autant qu'utile et nécessaire de l'initiative. Il a également illustré avec éclat ces ten-

dances qui dit-on, constituent l'esprit du Maroc nouveau et qui voient structures associatives, citoyens et administration œuvrer dans un même mouvement aux besoins de la société.

Alliance public-privé

À Toronto, en effet, l'Association Marocaine de Toronto (AMDT) – une association «vieille» maintenant de 26 ans - qui organisait sa Soirée annuelle marocaine la veille, a prolongé son effort au lendemain en mettant en place les moyens locaux de la «journée consulaire» ; le Consulat Général a de son côté déplacé neuf cadres et agents administratifs qui ont offert leurs journées de repos hebdomadaires à cette cause. Enfin, un citoyen, M. Mustapha Amrani, à fait le reste...

M. Amrani, qui gère un restaurant haut de gamme, a fermé son commerce à sa clientèle habituelle pour mettre ses locaux et son personnel au service de ses concitoyens pour toute une



journée. Le restaurant de M. Amrani, sis dans une bâtisse classée monument historique, était semblé-t-il d'ailleurs prédestiné à cette œuvre louable. Il s'appelle le

Matignon ; or, en France Matignon, c'est le siège du Premier ministre, le haut lieu donc de ces administrations qui se veulent au service du public...

191 citoyens heureux

De neuf heures le matin jusque largement après 18 heures, le Matignon n'a pas désempilé. En tout ce sont 191 actes administratifs qui ont été remplis, rendant un service de proximité à 191 citoyens et familles. Le bilan de la journée s'établit comme suit :

- Passeports : 30
- Dont 15 renouvellement et établissement et 15 prorogations

- Etat civil : 43
- Dont 17 déclarations de naissance, 1 établissement de livret de famille et 5 consultations générales
- Immatriculation consulaire : 29
- Cartes d'identité nationale : 30
- Attestations, légalisations, procurations : 49
- Consultations diverses : 10

Après Toronto Edmonton et Vancouver

L'exemple torontois semble avoir ouvert la voie devant un plus large effort décentralisateur. Après l'Ontario en effet, deux autres provinces vont accueillir des missions consulaires ponctuelles : la Saskatchewan et la Colombie Britannique. Les services consulaires offriront leurs prestations selon l'agenda suivant :

Edmonton
Les mardi 17 et mercredi

18 avril, de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures.
Le lieu choisi est le cabinet «Judge & associate» ; 9240, 34ème avenue.
Pour toute information complémentaire, joindre M. Ahmed Alahiane (tel. : (780) 929 55 15)

Vancouver
Les jeudi 19 et vendredi 20 avril.
Pour plus d'informations sur le lieu et les horaires

d'activité, contacter M. Mohamed Taouisse et l'association Moroccan Community, par téléphone : (604) 710 34 22 par courriel : hamid@moroccan.ca

Dans les deux cas Consulter le site www.consulatdumaroc.ca, s'informer des procédures en vigueur et préparer les pièces à fournir.



Maria Houem (Avocate/Lawyer)
LL.B, LL.M, LL.D (Ph.D)
(Membre du barreau du Canada et du Québec)
(Membre de l'association Québécoise des avocates et avocats en droit de l'immigration-AQAADI)
Doctorat en droit

Canada

5174, Côte des neiges, suite 205, Montréal Qc, H3T 1X8 (Métro Côte des neiges)
Tél.: (514) 731-5858
Fax: (514) 731-8554

Maroc

Résidence Almostakar 1, 13 Rue des Oudayas, Apt.6 2ème étage, Angle rue Aviateur vitalis la villette-Casablanca
Tél/Fax: 022-60-80-60
Cell: 069-48-89-79

Droit de l'immigration

Droit criminel et pénal

Droit de la famille

Recours en appel en immigration

mariahouem@hotmail.com www.houemavocate.com



EDG
IMPORT - EXPORT

ENTREPRISE SPÉCIALISÉE EN TRANSIT, TRANSPORT ET NÉGOCE

TRANSITAIRE INDÉPENDANT

Forte de son savoir-faire et de son expérience, notre équipe est en mesure de vous conseiller et de répondre à vos besoins dans les domaines suivants :

- Transport maritime, (plein conteneur ou groupage)
- Transport aérien (direct ou consolidation)
- Transport terrestre (plein chargement ou partiel)
- Formalités douanières Import-Export
- Négoce international
- Déménagement international et national

1989 Jean-Talon Est # 4
Montréal

Mohamed Amine

 **Fabre**

Tél. : 514 729 5248 Fax. : 514 729 7229

في خدمة الجميع من الجيد إلى الأجود